

# Quelques "belles routes" :

## RD 955 Eure-et-Loir – Nord-ouest de Châteaudun

### Route presque conforme à l'ARP, homogène :

- Zone de sécurité de 4 m sans obstacle arbres, poteaux, ni fossés
- Zone de récupération dérasée roulable à faible vitesse mais pas à grande vitesse
- carrefours peu nombreux et visibilité dégagée dans les carrefours



## RD 955 Eure-et-Loir (suite)



**Autre "belle route" :**  
**RD 766 Morbihan – au nord de Ploërmel**  
**Route presque conforme à l'ARP, homogène,:**

- Zone de sécurité de 4 m sans arbres ni poteaux, mais parfois fossés plus proches (comme la 1<sup>ère</sup> photo).
- Zone de récupération dérasée de 1,75 m roulable, glissières assez éloignées
- Peu de carrefours à voie de tourne à gauche centrale; toujours un îlot central au débouché des voies secondaires; parfois giratoire; souvent dénivelé par passage supérieur ou inférieur.



## RD 766 Morbihan (suite)



**Peu de carrefours à voie centrale de tourne à gauche**



**Les carrefours simples avec une voie secondaire sont bien sécurisés : bonne visibilité et systématiquement un îlot central brisant la vitesse et marquant bien la présence de la voie prioritaire.**

## RD 766 Morbihan (suite)



**Quelques giratoires**



**Dénivellations par passages supérieurs, soit avec échanges, soit sans.**



## RD 766 Morbihan (suite)

### Notons toutefois un élément négatif :

### élargissement à 3 voies sur quelques km : la bêtise

L'inconvénient majeur de ces élargissements est qu'il ne reste plus de place pour les accotements : pas de zone de récupération, pas de zone de sécurité, obstacles latéraux proches (fossés et poteaux) → dangers



Ce genre d'opération (trois voies) était très recherchée dans les années 60-70 car on attachait beaucoup d'importance à la possibilité de dépasser : il ne fallait surtout pas rester derrière un véhicule qui roulait un peu moins vite, c'était une religion. La recommandation pour l'aménagement des routes était donc de réaliser des créneaux de dépassement (2 photos ci-dessous). **Mais depuis 20 ans les choses ont totalement changées pour deux raisons** : la vitesse maximale autorisée de 90 est mieux respectée et toutes les voitures récentes sont capables de rouler à 90. **En d'autres termes : aucune voiture ne doit rouler plus vite que 90 et toutes les voitures peuvent rouler à 90.**



## Autre "Belle route" : RD 104 Ardèche, au sud d'Aubenas

C'est globalement une belle route, sans obstacles latéraux et comportant des accotements et des zones de récupération roulables



Il y a peu de carrefours et ils sont en général traités en giratoire

# RD 104 Ardèche (suite)

